

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au DORS/2015-2017 (SIMDUT 2015) et à l'OSHA 29 CFR parties 1910, 1915, 1926

Date de révision : 2026-05-25

SECTION 1 : Identification

Nom du produit	Nettoyant tout usage
Code du produit	No.03
Usage recommandé	Nettoyage général des surfaces dures
Restrictions d'utilisation	Pour usage industriel et institutionnel. Utiliser uniquement selon les directives.
Fabricant	ERE Inc. 8605 Champ D'eau Montréal, Québec, H1P 3B8, Canada
Téléphone	(514) 326-8852
Télécopieur	(514) 326-8961
Site Web	www.ereinc.com
Téléphone d'urgence	CANUTEC 1-613-996-6666

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification SGH

Irritation oculaire — Catégorie 2A

Pictogramme SGH : GHS07 (Point d'exclamation)

Attention

Mentions de danger :

- H319 — Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence :

- P264 — Se laver les mains soigneusement après manipulation
- P280 — Porter une protection des yeux / du visage
- P305+P351+P338 — EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P337+P313 — Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

Autres dangers

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition / Information sur les ingrédients

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration (%)	Toxicité aiguë (DL50)
Dodecylbenzene sulfonic acid	27176-87-0	1 – 5	Orale rat : 650 mg/kg
Sodium laureth sulfate	68685-34-2	1 – 5	≥2200 mg/kg
Cocamide DEA	68603-42-9	1 – 5	≥5000 mg/kg
Sodium hydroxide	1310-73-2	1 – 5	Orale rat : 1350 mg/kg
Eau	7732-18-5	Complément	Non applicable

SECTION 4 : Premiers soins

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer le vomissement. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Notes au médecin

Traiter de façon symptomatique. Pas d'antidote spécifique. Le produit contient des agents tensioactifs ; considérer le risque d'aspiration en cas de vomissement.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂), mousse.

Agents d'extinction inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques au produit

Le produit est à base d'eau et n'est pas inflammable. La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et des oxydes de soufre.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et un équipement de protection complet. Refroidir les contenants à l'aide d'eau pulvérisée pour prévenir l'augmentation de pression.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter l'équipement de protection approprié (voir Section 8). Éviter le contact avec les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Attention : le produit renversé peut rendre les surfaces glissantes.

Précautions pour l'environnement

Éviter les rejets dans les drains, les égouts ou les cours d'eau. Aviser les autorités si le produit s'infiltre dans les drains ou les eaux publiques.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement avec un matériau absorbant (sable, terre, vermiculite). Recueillir et transférer dans un contenant approprié pour élimination. Rincer la zone résiduelle à l'eau.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains après manipulation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Conditions de stockage sécuritaire

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder le contenant bien fermé. Entreposer entre 5°C et 40°C. Garder à l'écart des matières incompatibles (acides forts, agents oxydants puissants).

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Composant	LEPT (VMP)
Sodium hydroxide	2 mg/m ³ (plafond VLE ACGIH)

Contrôles d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et locale adéquate. Un poste de rinçage des yeux doit être accessible dans la zone de travail.

Équipement de protection individuelle

- **Yeux/Visage** : Lunettes de sécurité chimique
- **Peau** : Gants résistants aux produits chimiques (nitrile ou caoutchouc)

- **Voies respiratoires** : Non requis dans les conditions normales d'utilisation. Si des brouillards sont générés, utiliser un respirateur approuvé.
- **Général** : Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Apparence	Liquide clair, incolore
Odeur	Agrumes
pH	7,5 – 8,5
Point d'ébullition	≥100°C
Point d'éclair	≥100°C
Inflammabilité	Non inflammable
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
Densité relative	~1,0
Pression de vapeur	Similaire à l'eau
Densité de vapeur	Similaire à l'eau
Taux d'évaporation	Similaire à l'eau
Teneur en COV	Négligeable

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans les conditions normales.

Conditions à éviter

Températures extrêmes, matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts, agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone, des oxydes de soufre et des oxydes d'azote.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Voies d'exposition

Contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion, inhalation (en cas de brouillard).

Toxicité aiguë

Composant	DL50 Orale (rat)
Dodecylbenzene sulfonic acid	650 mg/kg
Sodium laureth sulfate	≥2200 mg/kg
Cocamide DEA	≥5000 mg/kg
Sodium hydroxide	1350 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation cutanée en cas de contact prolongé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux (Catégorie 2A).

Sensibilisation

Ne devrait pas causer de sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Cancérogénicité

Aucun composant n'est classé comme cancérogène par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible suggérant une toxicité pour la reproduction aux concentrations d'utilisation prévues.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition unique)

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée)

Non classé.

Danger par aspiration

Non classé.

SECTION 12 : Informations écologiques

Écotoxicité

Les ingrédients tensioactifs sont susceptibles d'être toxiques pour les organismes aquatiques à des concentrations élevées. Éviter les rejets dans l'environnement.

Persistence et dégradabilité

Les composants tensioactifs sont facilement biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation prévue.

Mobilité dans le sol

Miscible dans l'eau ; devrait être mobile dans le sol.

Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13 : Élimination des déchets

Éliminer le contenu et le contenant conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/étatiques et locales applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau. Communiquer avec un service autorisé d'élimination des déchets. Les contenants vides peuvent conserver des résidus de produit ; manipuler en conséquence.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Organisme de réglementation	Classification
TMD (Canada)	Non réglementé
DOT (États-Unis)	Non réglementé
IMDG (Maritime)	Non réglementé
IATA (Aérien)	Non réglementé

Non classé comme marchandise dangereuse aux fins de transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementation canadienne

- **SIMDUT 2015** : Classé — Irritation oculaire Catégorie 2A
- **LCPE / LIS** : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Réglementation américaine

- **OSHA** : Classé comme dangereux en vertu du 29 CFR 1910.1200
- **TSCA** : Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire TSCA
- **SARA 311/312** : Danger immédiat (aigu) pour la santé
- **SARA 313** : Ce produit ne contient pas de substances chimiques assujetties aux exigences de déclaration de la Section 313

International

- **SGH** : Conforme au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SECTION 16 : Autres informations

Cotes NFPA	Santé : 0 Inflammabilité : 0 Réactivité : 0
Date de révision	2026-05-25
Préparé par	ERE Inc. — Affaires réglementaires

Avis de non-responsabilité : Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont exacts au meilleur de nos connaissances à la date de publication. Ils sont destinés uniquement à servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et les rejets sécuritaires, et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. Les renseignements se rapportent uniquement au matériau désigné et peuvent ne pas être valides lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout procédé, sauf indication contraire dans le texte.